

L'ATTRACTIVITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS

1/ Un enseignement très ouvert aux étudiants étrangers

En raison de l'importance des partenariats développés par des universités et grandes écoles françaises avec des universités étrangères, la mobilité étudiante en stock ou en flux est facilitée et encouragée. Environ **62 000 étudiants français** étudient à l'étranger et **265.000 étudiants étrangers (10% de l'effectif étudiant)** sont venus en 2006 faire leurs études en France. La France est ainsi le **troisième pays d'accueil** à égalité avec l'Allemagne, derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

L'étudiant étranger désirant étudier en France est aidé dans ses démarches :

§ **82 espaces Edufrance** actifs dans **50 pays informent** l'étudiant étranger en organisant et/ou participant à des salons d'envergure dédiés à l'enseignement supérieur ou des salons éducatifs.

§ **Les CEF (centres pour les Etudes en France)** guident et accompagnent individuellement l'étudiant étranger dans l'ensemble de ses démarches tout au long de la préparation de son projet d'étude en France. L'étudiant étranger n'est donc plus seul à chaque étape de la procédure (cf. annexe1). Six centres existaient déjà en 2005 en **Chine, Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal et Vietnam**. Quatre nouveaux CEF ont été créés au printemps 2006 au **Mexique, en Corée du Sud, au Cameroun et en Turquie**. **Dix autres seront créés fin décembre 2006.**

L'étudiant étranger boursier est également assuré de la qualité du dispositif d'accueil depuis sa sélection dans le pays étranger jusqu'à son retour grâce à **l'existence d'une charte de qualité**. Cette charte a été signée lors de **la Conférence des présidents d'Université en septembre 2006**.

2/ Un enseignement de qualité

Les grandes écoles comme les universités françaises sont plébiscitées dans les différents classements des meilleures universités européennes et/ou mondiales réalisés par des journaux étrangers spécialisés.

§ Le classement des 35 meilleurs mastères en management (avec cursus en anglais) du Financial Times du 11 septembre 2006 place les grandes écoles de commerce françaises en tête. HEC obtient la première place, suivi de l'ESCP-EAP (3^{ème}), de l'école de commerce de Grenoble (4^{ème}), d'EM Lyon (5^{ème}), de l'ESSEC (6^{ème}), d'EDHEC (7^{ème}), d'Audencia (10^{ème}).

Sur les 35 écoles de commerce classées, 11 sont françaises dont 7 parmi les 10 premières.

§ Le classement du « Times Higher Education Supplement » du 28 octobre 2005 souligne la qualité de l'enseignement à l'Ecole polytechnique, à l'ENS et dans les IEP. **L'école polytechnique obtient la 3^{ème} place des meilleures universités européennes, L'Ecole Normale Supérieure la 7^{ème} et l'Institut d'Etudes Politiques la 21^{ème}.**

§ Une étude de la Commission européenne (« Third European Report on S&T Indicators », 2003) indique que **l'université Paris VI** est la 2^{ème} université en Europe en terme de publications scientifiques (22 154), derrière l'université de Londres. Rappelons que le classement de l'université de Shanghai a placé en 2006 l'université Paris VI à la **7ème place** des meilleures universités européennes.

3/ Les diplômes délivrés en France aux étudiants étrangers sont reconnus au niveau européen

Les universités françaises, dans le cadre du processus de la « Sorbonne-Bologne », ont aujourd'hui toutes adopté les **trois grades européens** : licence, maîtrise et doctorat (LMD).

De plus, en France, les diplômes délivrés aux étudiants étrangers sont les mêmes que ceux délivrés aux étudiants français.

4/ Un enseignement qui s'exporte à l'étranger

§ **On compte 181 filières francophones** au sein d'universités étrangères qui mènent à un co-diplôme. Les cours sont partiellement ou intégralement dispensés en français dans des pays où le français n'est pas la langue dominante pour l'enseignement supérieur. Ce réseau est établi en charte coopération avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, CGE etc.).

§ **Création d'universités françaises à l'étranger (à Erevan ou au Caire, par exemple)** à coût partagé, qui reproduisent entièrement les critères et méthodes universitaires français et débouchent sur un double diplôme, français et local. A titre d'exemple, l'Ufar, l'Université française d'Arménie, délivre des diplômes d'Etat français (licence, maîtrise et bientôt doctorat) et a obtenu la première place au récent concours européen René Cassin sur les droits de l'Homme.

§ **Implantation à l'étranger d'universités et de grandes écoles françaises.** Par exemple, la Sorbonne a ouvert, en 2005, une antenne aux Emirats Arabes Unis. Une antenne commune des quatre prestigieuses Ecoles centrales a également été créée en 2005 à l'université d'aéronautique Beihang à Pékin. HEC propose de nombreux masters d'administration des affaires dans des universités étrangères. Le lancement d'un nouvel « Executive MBA » a été annoncé le 23 juin 2006 dernier à Pékin. Plusieurs projets sont en cours de montage aux Emirats Arabes Unis, au Pakistan, au Qatar, en Chine.

5/ Un enseignement plus accessible car beaucoup moins cher que les universités anglaises ou américaines

Les droits d'inscription à l'université sont très raisonnables : l'inscription en licence, par exemple, ne coûte que **350 euros** par an et celle en maîtrise, **400 euros**. Ces droits sont les mêmes pour les étudiants étrangers et français (cf. annexe 2).

De plus, l'Etat français accorde de nombreuses **bourses** aux étudiants étrangers. Deux programmes de bourses d'excellence, Eiffel et Major, ont été mis en place par le Ministère

des Affaires Etrangères. Plus de **20 000 bourses** d'études et de stage pour étudiants et jeunes professionnels étrangers sont octroyées chaque année.

Les bourses du gouvernement français recouvrent quatre prestations :

- **l'allocation d'entretien**, dont le montant est destiné à compenser les dépenses de la vie quotidienne. Elle peut ouvrir droit à une indemnité supplémentaire de logement.
- **l'allocation de voyage**, qui comprend aussi la prise en charge des frais de retour;
- **la couverture sociale**, qui résulte de l'affiliation du boursier à la Sécurité sociale étudiante s'il poursuit ses études dans un établissement agréé au régime général de la Sécurité sociale et s'il a moins de 28 ans. Dans tous les autres cas, ses frais de santé peuvent être pris en charge par des mutuelles étudiantes
- **les frais de formation, frais pédagogiques, de déplacement entraînés par le programme des études, d'impression de travaux, de documentation.**

En outre, les boursiers du Gouvernement français sont dispensés des frais d'inscription en université.

6/ Une place importante accordée en France à la recherche scientifique

La France est au :

- § **4^{ème} rang mondial** pour les brevets
- § **5^{ème} rang mondial** pour les publications scientifiques
- § **5^{ème} rang mondial** pour l'accueil des chercheurs
- § **5^{ème} place mondiale** pour l'effort recherche-développement

Les succès technologiques français (Airbus, Train à Grande Vitesse, fusée Ariane, découverte du VIH et bien d'autres encore) et le nombre de prix Nobel français (Yves Chauvin, 2005, prix Nobel de Chimie par ex) et de médaille Field (Wendelin Werner, 2006) détenus par la France, confirment que la France est un pôle d'innovation et de recherche dynamique.

De plus, de nouvelles initiatives comme **les collèges doctoraux** visent à développer particulièrement les échanges entre doctorants français et étrangers. Le premier collège doctoral, créé en 2002, avec le Japon est déjà opérationnel. Les autres plus récents (Chine, Chili, Brésil), toujours au stade des candidatures, commencent cette année.

7/ Une importante coopération entre les universités françaises et le monde des entreprises

Les stages dans les entreprises deviennent un **passage obligatoire** du cursus français dans beaucoup de filières, à la faculté comme dans les grandes écoles. Pour la plupart des écoles, il s'agit de stages obligatoires pendant les vacances scolaires ou pendant toute une année dite « année de mobilité professionnelle ». Ces stages qui interviennent pendant ou à la fin des études (sorte de transition entre l'université et le monde du travail) sont très formateurs pour les étudiants étrangers qui en bénéficient et très appréciés en retour par les futurs employeurs. Une collaboration réussie peut déboucher parfois sur un recrutement.

Par ailleurs, le Ministère des Affaires étrangères a signé en 2006 un accord avec l'entreprise THALES pour l'accueil en France d'étudiants de niveau du mastère en provenance de Chine et de l'Inde. Cet accord est un modèle du genre pour d'autres entreprises.

8/ L'étudiant étranger bénéficie des mêmes avantages que l'étudiant français

L'étudiant étranger peut bénéficier de :

- § l'aide au logement
- § la sécurité sociale
- § tarifs réduits pour les cinémas, théâtres, transports en commun, restauration universitaire...
- § La possibilité d'exercer une activité professionnelle salariée, dans la limite de 60% de la durée de travail annuelle.

9/ Parler le français est un atout valorisant

Le français tient une place importante dans le monde :

- § 181 millions de francophones sont répartis sur les cinq continents
- § le français est appris par 82,5 millions de personnes
- § le français est langue officielle et langue de travail de l'Union Européenne et de la quasi-totalité des organisations de l'ONU
- § la France, cinquième puissance commerciale, est un partenaire économique de premier plan pour de nombreux pays, notamment européens.

10/ Le cadre de vie en France est agréable

- § Par ses richesses culturelles, géographiques et gastronomiques, **la France est la première destination touristique au monde**
- § Les infrastructures, notamment en matière de transport ou santé, sont à la pointe de la modernité
- § Les enseignements supérieurs sont souvent intégrés au cœur des villes, à proximité de la riche vie culturelle et sociale : musées, librairies, cinémas, théâtres, bibliothèques...
- § La vie associative en France est une des plus denses, des plus variées et des plus dynamiques du monde.

Annexe 1

LES CENTRES POUR LES ETUDES EN FRANCE

Le CEF aide l'étudiant étranger à chaque étape de la procédure :

1/ lors de l'élaboration du projet d'étude

Le CEF répond à toutes les interrogations des étudiants étrangers soit directement dans ses locaux, soit par courriel (toute la documentation d'Edufrance est disponible).

Le CEF aide l'étudiant à élaborer un projet d'étude pertinent et cohérent avec son parcours antérieur et à choisir une formation adaptée (un entretien personnalisé est obligatoire).

Le CEF vérifie également les diplômes, certificats et tous documents présentés par l'étudiant et évalue son niveau de langue. Si nécessaire, des cours de langue lui sont proposés.

2/ lors de l'inscription dans une université française

Ces centres offrent aux étudiants étrangers la possibilité, grâce à un site internet, d'enregistrer leur dossier en ligne et de suivre en temps réel le traitement de celui-ci.

Chaque Etudiant a donc son propre « Espace Perso »

3/ lors de la demande de visa

L'inscription à un CEF est obligatoire avant toute demande de visa étudiant.

Le CEF accompagne l'étudiant dans la constitution du dossier de demande de visa

Dix centres pour les Etudes en France existent déjà en **Chine**, **Algérie**, **Maroc**, **Tunisie**, **Sénégal**, **Vietnam**. Onze autres CEF seront en place en décembre 2006 : Colombie, Russie, Madagascar, Etats-Unis, Guinée, Gabon, Brésil, Canada, Inde, Liban, Syrie.

A NOTER

Les premières analyses statistiques montrent que la création d'un CEF entraîne une diminution notable des demandes de visas étudiants. En revanche, le nombre de visas étudiants délivrés n'a pas diminué dans les mêmes proportions. Au Maroc, il a même augmenté. On peut en déduire que la création des CEF a dissuadé les « faux étudiants » tout en encourageant dans leur démarche les étudiants qui ont un vrai projet d'étude en France.

VISA PAYS	DEMANDES			DELIVRANCES			TAUX D'ACCEPTATION	
	2004 (avant création CEF)	2005 (après création CEF)	Evolution des demandes	2004	2005	Evolution des délivrances	2004	2005
ALGERIE	8449	2795	-43.2%	4843	3392	-30%	57.3%	70.7%
CHINE	7549	7834	3.8%	6247	6592	5.5%	82.8%	84.1%
MAROC	8294	7174	-13.5%	4466	4570	2.3%	53.8%	63.7%
SENEGAL	3436	3229	-6%	2043	1816	-11.1%	59.5%	56.2%
TUNISIE	3814	3496	-8.3%	2667	2615	-1.9%	69.9%	74.8%
VIETNAM	1955	1369	-30%	1491	1125	-24.5%	76.3%	82.2%
TOTAL CEF	33497	27897	-16.7%	21757	20111	-7.6%	65%	72.1%
TOTAL MONDE	81930	75421	-7.9%	63955	61323	-4.1%	78.1%	81.3%

Annexe 2

